



IPATC
INSTITUTE FOR PAN-AFRICAN
THOUGHT AND CONVERSATION



**THE NORDIC
AFRICA INSTITUTE**
NORDISKA AFRIKAINSTITUTET

L'impact de la COVID-19 sur la migration entre l'Afrique et l'Union européenne

Johannesburg, Afrique du Sud

Date de publication: Août 2020

Rapporteur:

Ms Terri Maggott, Coordinatrice de recherche, Institut pour la pensée et la conversation panafricaines (IPATC), Université de Johannesburg (UJ)

Editeurs: Professeur Adekeye Adebajo, Directeur, IPATC, UJ; et Ms Glenda Younge, consultante indépendante

5 MOLESEY AVENUE, AUCKLAND PARK 2092, JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD

TÉL : +27 11 559 7230 ■ FAX : +27 865 527 6448 ■ SITE INTERNET: <http://ipatc.joburg/>



1. Introduction

En décembre 2019, la Chine signalait un certain nombre de cas de type de pneumonies à Wuhan, une ville située dans la province de Hubei. Le 4 janvier 2020, Pékin et l'Organisation mondiale de la santé (l'OMS) ont confirmé l'infection comme étant le coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV-2), agent causal de la maladie à coronavirus en 2019, autrement connu sous le nom de COVID-19. Le contexte de sa transmission et son taux de mortalité élevé sont devenus depuis un sujet de préoccupation à l'échelle mondiale. Par conséquent, les frontières internationales ont été complètement ou partiellement fermées afin de limiter voire immobiliser les mouvements internationaux et réduire ainsi le risque de contamination.

Dans l'objectif d'améliorer le développement d'approches politiques concrètes et constructives portant sur la gestion migratoire entre le continent africain et l'Union européenne (UE) dans le contexte des enjeux liés à la crise de la COVID-19, l'IPATC (Institut panafricain de réflexion et de conversation) de l'Université de Johannesburg (UJ) en Afrique du Sud et le NAI (Institut nordique africain) en Suède, ont organisé deux webinaires conjoints en juin 2020 sur «L'impact de la COVID-19 sur les migrations Afrique / UE». Les deux webinaires visaient également à consolider une communauté de pratique (CoP) sur la mise en œuvre du Pacte mondial 2018 des Nations Unies (ONU) pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Environ 60 responsables politiques, universitaires et militants de la société civile africains et européens ont participé à la série de webinaires, certains participant aux deux sessions.

Au cours du premier webinaire du 12 juin 2020, Dr Ahmed Bugre, conseiller maltais au Bureau du commissaire aux affaires sociales de la Commission de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, en Ethiopie, et Dr Franziska Zanker, chercheur associé à l'Institut Arnold Bergstraesser de Fribourg, en Allemagne, ont animé la discussion, présidé par Dr Adeoye O. Akinola, chercheur principal à l'IPATC.

Le premier webinaire traitait de l'impact global de la COVID-19 sur les migrations Afrique / UE alors que le second était centré plus spécifiquement sur le Pacte mondial 2018 des Nations Unies sur les migrations dans le contexte de la migration Afrique / UE. Lors du deuxième webinaire du 26 juin 2020, Dr Joy Kategekwa, conseillère stratégique auprès du directeur régional du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à New York, et Mme Anna Knoll, chef du programme de migration au Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM) à Maastricht, aux Pays-Bas, ont dirigé la discussion, présidé par Dr Jesper Bjarnesen, chercheur principal à NAI.

Ce rapport est basé sur les discussions clés et les recommandations politiques issues des deux webinaires des 12 et 26 juin 2020.



“ Le modèle de transmission de la COVID-19 et le taux de mortalité élevé sont devenus une préoccupation mondiale. Les frontières des États dans le monde ont été partiellement ou complètement fermées pour tenter d'arrêter la migration et de réduire le taux d'infection. ”

LA FRONTIÈRE DE SKOMAGERHUS ENTRE LE DANEMARK ET L'ALLEMAGNE FERMÉE PENDANT LE COVID-19.

SOURCE DE L'IMAGE - UniGR-CBS
CRÉDIT PHOTO - Martin Klatt 2020
LIEN - <http://cbs.uni-gr.eu/en/resources/borderobs>

2. Les enjeux migratoires dans le contexte de la COVID-19

Chaque aspect de la vie humaine a été affecté par la pandémie de la COVID-19 à travers le monde. A la date du 31 juillet 2020, l'Afrique enregistrait 927661 cas de COVID-19, dont 19650 décès. L'Europe a été plus durement touchée: à la même date, le continent (y compris les États non membres de l'UE) avait recensé 1 716 071 cas, dont 182 282 décès. Outre les impacts sanitaires et socio-économiques immédiats, les déplacements nationaux et internationaux ont été limités alors que les gouvernements tentent de freiner la propagation du virus et de faire baisser le taux de mortalité. En mars 2020, 42 pays africains ont interdit les voyages et fermé leurs frontières afin de limiter la circulation des personnes et la transmission du virus. Ces restrictions ont des conséquences, entre autres, sur le rythme et les schémas de migration non seulement sur le continent africain mais également de l'Afrique vers l'Europe. De même, certains états européens comme l'Italie et l'Espagne ont pris des mesures drastiques pour lutter contre l'infection, la plupart des frontières de l'UE ayant été fermées dès mars 2020.

Bien que l'Afrique ne soit pas l'épicentre de la pandémie, selon une note d'orientation de mai 2020 du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, intitulée «Impact de la COVID-19 en Afrique», les 25,2 millions de réfugiés africains, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) ainsi que les apatrides, sont parmi les personnes les plus vulnérables à la COVID-19. La pandémie et ses effets néfastes sur les moyens de subsistance économiques des populations africaines vulnérables auxquelles s'ajoutent les préoccupations qui l'accompagnent quant à la manière dont ce phénomène façonnera la migration vers l'UE, ont approfondi le débat sur la migration Afrique / UE. Les États africains et leurs homologues européens ont subi des pertes et des tensions économiques importantes en termes de gouvernance à la suite du confinement imposé par les gouvernements internationaux comme mesure limitant la propagation des infections de la COVID-19. La récession économique mondiale actuelle déclenchée par la pandémie affectera également les relations Afrique / UE dans de nombreux domaines, y compris la gouvernance des migrations. Cette prise de conscience a créé une recherche renouvelée de solutions politiques innovantes et durables à l'échelle nationale, régionale et mondiale.



« Bien que l'Afrique ne soit pas l'épicentre de la pandémie, les 25,2 millions de réfugiés africains, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) ainsi que les apatrides, sont parmi les personnes les plus vulnérables à la COVID-19. »

L'EXTÉRIEUR DES CENTRES AFRICAINS DE CONTRÔLE DES MALADIES ET PRÉVENTION (AFRICA CDC) À ADDIS ABABA, ÉTHIOPIE.

SOURCE DE L'IMAGE - Africa Union (AU) Africa CDC
CRÉDIT PHOTO - African Union Commission
LIEN - <https://au.int/en/pressreleases/20191212/africa-centres-disease-control-and-prevention-receives-support-world-bank>

3. L'impact de la COVID-19 sur la gouvernance migratoire

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la COVID-19 présente l'un des plus grands défis en termes de mobilité. Alors que l'ONU marquait la Journée mondiale des réfugiés le 20 juin 2020, la migration Afrique / UE avait déjà été affectée par la pandémie COVID-19. En 2019, environ 40000 migrants africains ont tenté de traverser la Méditerranée (principalement depuis la Libye, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie) vers l'Europe (principalement vers l'Espagne, l'Italie et Malte), avec 739 décès enregistrés. Entre janvier et juin 2020, 3638 Africains ont traversé la Méditerranée pour parvenir à l'UE. Lors de ces traversées, 277 migrants africains ont perdu leur vie. La plupart de ces migrants ayant réussi à se rendre en Europe sont originaires de Tunisie, de Côte d'Ivoire, du Soudan, d'Algérie, du Maroc, de Somalie, de Guinée, du Mali et du Nigéria, pays où les problèmes de gouvernance et de sécurité persistent.

L'impact de la COVID-19 sur la migration entre l'Afrique et l'Union européenne

En effet, la faiblesse des infrastructures de santé publique accroît la vulnérabilité du continent et la COVID-19 n'a fait aggraver les conflits, le sous-développement et les opportunités économiques limitées, causes structurelles de la migration.

Les relations entre l'Union Africaine et l'Union Européenne ont été affectées par la pandémie, notamment en ce qui concerne la gestion des migrations africaines vers l'Europe et la manière dont les schémas migratoires affectent les relations politiques et économiques entre les deux organisations dans le contexte de la pandémie. De manière générale, en Afrique, la migration vers l'UE est considérée comme une stratégie de subsistance importante et un phénomène de développement avec des avantages économiques et sociaux pour les pays concernés. La plupart des gouvernements de l'UE, en revanche, ont tendance à traiter la migration irrégulière en provenance d'Afrique comme un problème à gérer et à réduire. Cependant, en 2015, le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (EUTF) a été créé pour fournir une réponse intégrée et correspondante pour s'attaquer aux diverses causes profondes de l'insécurité, de la migration irrégulière et du déplacement forcé. Ce partenariat a profité à certains pays africains: par exemple, en 2019, 3% du produit intérieur brut (PIB) du Niger provenait des fonds du Fonds fiduciaire de l'UE.

L'UE a cependant manqué de réponse coordonnée face à la COVID-19. Dans certains pays européens comme l'Allemagne et la France, les migrants en situation irrégulière se sont vus offrir un accès rapide à la résidence légale étant donné que la difficulté à contenir le virus parmi les personnes sans papiers est devenu apparente. Même si un nombre inférieur de migrants africains sont arrivés dans l'UE en juin 2020 par rapport aux années précédentes, de nombreux gouvernements européens leur ont refusé l'entrée, invoquant la COVID-19 comme raison. L'UE a également mis fin à ses missions de recherche et de sauvetage en Méditerranée, s'appuyant plutôt sur la surveillance aérienne et les garde-côtes libyens pour bloquer l'entrée.

Ces mesures ont encore aggravé le sort des migrants africains dans le contexte de la COVID-19. Des organisations non gouvernementales (ONG) telles que Mediterranean Saving Humans, basée en Italie, ont qualifié ces pratiques d'illégales et de violation du droit international des droits humains. Si la migration des Africains vers l'UE a ralenti, elle ne cessera cependant pas. Les conflits et les enjeux gouvernementaux en Afrique continueront à pousser les migrants à tenter la dangereuse traversée de la Méditerranée de l'Afrique à l'Europe. Par exemple, lorsque le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé au respect d'un cessez-le-feu mondial en mai 2020 en raison de la pandémie, les seigneurs de guerre en Libye - un point de transit majeur pour les migrants africains vers l'Europe, où plus de 43000 les migrants sont actuellement piégés - ont rompu le cessez-le-feu le jour même où celui-ci a été annoncé. Ailleurs en Afrique, les conflits continuent également de déclencher des flux migratoires.

En République démocratique du Congo (RDC), deux décennies de guerre ont entraîné le déplacement d'environ 6 millions de personnes. Le conflit d'une durée de sept ans au Soudan du Sud a déversé plus de 2,5 millions de réfugiés dans les pays voisins. L'instabilité politique en République centrafricaine (RCA) a entraîné le déplacement de 1,2 million de personnes tandis que le conflit au Cameroun a déplacé 325 000 personnes. L'instabilité du Burundi et du Nigeria ont respectivement entraîné le déplacement de 400 000 personnes et 2,5 millions de personnes à l'intérieur de chaque pays.

“ L'UE a également mis fin à ses missions de recherche et de sauvetage en Méditerranée, s'appuyant plutôt sur la surveillance aérienne et les garde-côtes libyens pour bloquer l'entrée. ”



UN BATEAU TRANSPORTANT DES MIGRANTS AFRICAINS ÉCHOUE DANS LE DÉTROIT DE GIBRALTAR.

SOURCE DE L'IMAGE - The National
CRÉDIT PHOTO - Moreno / AFP
LIEN - <https://www.thenational.ae/opinion/comment/by-shutting-its-ports-europe-is-letting-desperate-migrants-die-at-sea-1.1017949>

La migration africaine est principalement interne, et la pandémie COVID-19 affecte la trajectoire et les processus de migration en Afrique, où environ 39 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Dans le rapport de 2020 du secrétaire général de l'ONU, la COVID-19 a été décrite comme une triple crise pour les migrants en termes d'enjeux sanitaires, socio-économiques et sécurité. L'OIM a enregistré une baisse de 48% des flux migratoires en Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale entre janvier et juin 2020, en raison des interdictions de voyager et des restrictions de circulation.

4. L'impact de la COVID-19 sur la migration des travailleurs et les envois de fonds

Le secteur de l'emploi dans le contexte de l'immigration Afrique / EU a été fortement impacté par la COVID-19. De nombreux Africains dans l'UE, comme de nombreux travailleurs ailleurs dans le monde, ont perdu leurs emplois alors que les économies et les marchés du travail se sont contractés en raison des complications de la COVID-19. Pour de nombreux migrants africains, la mobilité est essentielle pour générer un revenu. Ainsi, les mesures de confinement et la fermeture des frontières ont eu un impact négatif sur leurs possibilités d'emploi au sein de l'UE. Cette situation a forcé les gouvernements et les citoyens européens à reconnaître le rôle important que les travailleurs peu qualifiés - dont beaucoup sont des migrants - jouent dans leurs économies alors que les débats sur les «travailleurs essentiels» se sont intensifiés en raison de la pandémie. Selon un rapport d'avril 2020 de la Commission européenne sur «Les travailleurs immigrés clés: leur contributions à la réponse européenne à la COVID-19», 13 % des travailleurs essentiels dans l'UE sont des immigrants. Les conséquences économiques désastreuses de la COVID-19 ont conduit des pays, y compris les États membres de l'UE, à adopter des politiques économiques nationalistes, négligeant ainsi les migrants malgré leurs contributions essentielles à l'économie de leur pays d'accueil et leur pays d'origine.

Outre les pertes d'emplois et le manque d'opportunités économiques, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact disproportionnellement négatif sur la main-d'œuvre migrante et les envois de fonds envoyés par les migrants africains d'Europe. Selon la Banque mondiale, la COVID-19 a déclenché la plus forte baisse des envois de fonds. En Afrique subsaharienne, les envois de fonds devraient chuter de 48 milliards de dollars en 2019 à 37 milliards de dollars en 2020. Le rapport 2020 du Secrétaire général des Nations Unies a également noté que les envois de fonds - une source de revenus cruciale pour les pays africains - devraient diminuer de 23% durant la pandémie. Pour de nombreux pays africains - les Comores, la Gambie, le Lesotho, le Libéria et la Somalie - les envois de fonds représentent 10 % de leur produit intérieur brut (PIB). En outre, les frais de transferts monétaires de l'UE vers l'Afrique, via les applications bancaires et les services de téléphonie mobile, sont parmi les plus élevés au monde. Au premier trimestre de 2020, le coût d'envoi de 200 dollars de fonds vers l'Afrique est de 8,9% en moyenne. Couplé avec une réduction des envois de fonds, ces coûts élevés ne font que aggraver les effets de la COVID-19 sur les migrants africains et leurs personnes à charge dans leur pays d'origine.



“ La pandémie de la COVID-19 a eu un impact disproportionnellement négatif sur la main-d'œuvre migrante et les envois de fonds envoyés par les migrants africains d'Europe. ”

UN PASSAGER SE LAVE LES MAINS À L'AIDE D'UNE NOUVEL APPAREIL INNOVANT AVANT DE MONTER DANS UN BUS PUBLIC. PHOTO PRISE AU MARCHÉ DE MUANGATSI, DANS LA PROVINCE DE BUSIA AU KENYA.

SOURCE DE L'IMAGE - InDepthNews
CRÉDIT PHOTO - Kevin Wafula

LIEN - <https://www.indepthnews.net/index.php/the-world/africa/3496-kenyans-are-innovative-in-finding-ways-to-fight-covid-19>

5. Les implications de la COVID-19 sur le Pacte Mondial des Nations Unies

En novembre 2018, à Marrakech, au Maroc, 163 gouvernements ont approuvé le Pacte mondial des Nations Unies. Les gouvernements africains et européens ont été les principaux acteurs des négociations et ont convenu de plusieurs questions controversées, malgré leurs points de vue divergents sur la migration. Le Compact reste le premier accord sur une stratégie commune de gestion des migrations internationales. Sans être juridiquement contraignant, le Compact a été fondé sur les valeurs de souveraineté des États, le partage des responsabilités, la non-discrimination et les droits de la personne et reconnaît qu'une approche multilatérale est nécessaire pour explorer les avantages de la migration, tout en tenant compte des risques et enjeux pour l'individu, ainsi que pour les pays d'origine, de transit et de destination. Alors que l'ONU Global Compact est stratégiquement situé pour générer des recommandations concrètes pour les décideurs, sa mise en œuvre sera considérablement impacté par la COVID-19.



“ En novembre 2018, à Marrakech, au Maroc, 163 gouvernements ont approuvé le Pacte mondial des Nations Unies. ”

À LA CONFÉRENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES POUR UNE MIGRATION SÉCURISÉE, ORDONNÉE ET RÉGULIÈRE À MARRAKECH, MAROC, EN DÉCEMBRE 2018.

SOURCE DE L'IMAGE - International Organization for Migration
CRÉDIT PHOTO - Reuters/Abderrahmane Mokhtari
LIEN - <https://unofficeny.iom.int/global-compact-migration>

6. Recommandations politiques

Les neuf recommandations politiques essentielles suivantes ont émergé des deux webinaires de juin 2020:

1. Il est recommandé que les gouvernements africains conçoivent un programme viable de rapatriement et d'intégration pour les migrants d'Europe. Le rapatriement doit être un moyen de parvenir à une vie meilleure à long terme; Les gouvernements africains, les responsables politiques et les acteurs de la société civile doivent donc soutenir le développement transformateur en Afrique en développant des opportunités socio-économiques pour les Africains.
2. L'Afrique doit accueillir davantage de migrations intra-africaines à travers ses communautés économiques régionales (CER) comme par exemple la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), ainsi que par le biais du Protocole de 2018 de l'UA relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement. La mise en œuvre de ce protocole doit donner la priorité aux problèmes de santé publique et être accélérée afin de protéger les migrants et garantir une mobilité ordonnée et en toute sécurité à travers les frontières. L'UA doit continuer à construire de nouvelles politiques de mobilité qui promeuvent simultanément une migration intracontinentale équitable et un commerce accru.
3. Les voies de l'UE vers la migration légale devraient être plus qu'une simple rhétorique et se doivent d'être visibles, accessibles, crédibles et durables. Le racisme, la xénophobie et la stigmatisation des migrants en Europe devraient être condamnés sans équivoque.

4. L'UE a l'obligation en matière de droits de la personne d'élaborer des voies juridiques efficaces qui guident les programmes de réinstallation pour les migrants africains, et ainsi faciliter la transition d'une migration «non gouvernée» à une migration «gouvernée» en mettant en œuvre des réglementations qui empêchent les migrants de basculer en situation irrégulière.
5. Il est essentiel que l'UE ainsi que les autres gouvernements changent le discours actuel sur la migration et cultivent un nouvelle approche qui prenne en compte de manière significative la voix des migrants africains, des gouvernements et de la société civile, et abordent également le sujet des relations de pouvoir asymétriques entre l'Afrique et l'UE.
6. L'UE devrait réviser de manière constructive ses politiques relatives à l'utilisation de main-d'œuvre africaine bon marché dans des emplois précaires, étant donné la position essentielle de ces travailleurs. La pandémie COVID-19 a de graves implications politiques en termes de réglementation de l'emploi dans l'UE, étant donné son impact disproportionnellement négatif sur la main-d'œuvre migrante.
7. Le coût des transferts de fonds doit être réduit. Les objectifs de développement durable (SGD) de l'ONU pour 2016-2030 envisage un coût de transfert des envois de fonds de 3% d'ici 2030. Le secteur privé en Afrique et en Europe a un rôle essentiel à jouer pour atteindre cet objectif.
8. Les réponses socio-économiques et de santé publique à la COVID-19 au sein de l'UE et en Afrique devraient impliquer étroitement les migrants, et leurs contributions essentielles à la croissance économique doivent être dûment reconnues. De plus, les tests, les traitements et les vaccinations liés à la COVID 19 doivent être accessibles à tous, quelle que soit leur nationalité.
9. Le Pacte mondial des Nations Unies doit s'engager de manière constructive en vue de créer un environnement propice pour les États et les acteurs non étatiques de Afrique et de l'UE pour faire du Pacte une expérience vécue. Le terme «libre circulation» doit être clairement défini, ainsi que le type de frontières que cela impliquerait et les espaces accordés aux migrants pour revendiquer la «bonne vie» socratique.



“ De plus, les tests, les traitements et les vaccinations liés à la COVID 19 doivent être accessibles à tous, quelle que soit leur nationalité. ”

UN HOMME SE LAVE LES MAINS À UNE STATION DE LAVAGE DES MAINS PUBLIQUE COMME MESURE DE PRUDENCE CONTRE LE CORONAVIRUS À KIGALI, RWANDA, EN MARS 2020.

SOURCE DE L'IMAGE - The Globe And Mail
 CRÉDIT PHOTO - Margaret Andresen/Reuters
 LIEN - <https://www.theglobeandmail.com/world/article-african-countries-move-to-restrict-european-visitors-amid-coronavirus/>



Cette note d'orientation fait partie d'un projet soutenu par l'Office fédéral allemand des affaires étrangères à Berlin dans le cadre du programme Zivik de l'*Institut für Auslandsbeziehungen*.

